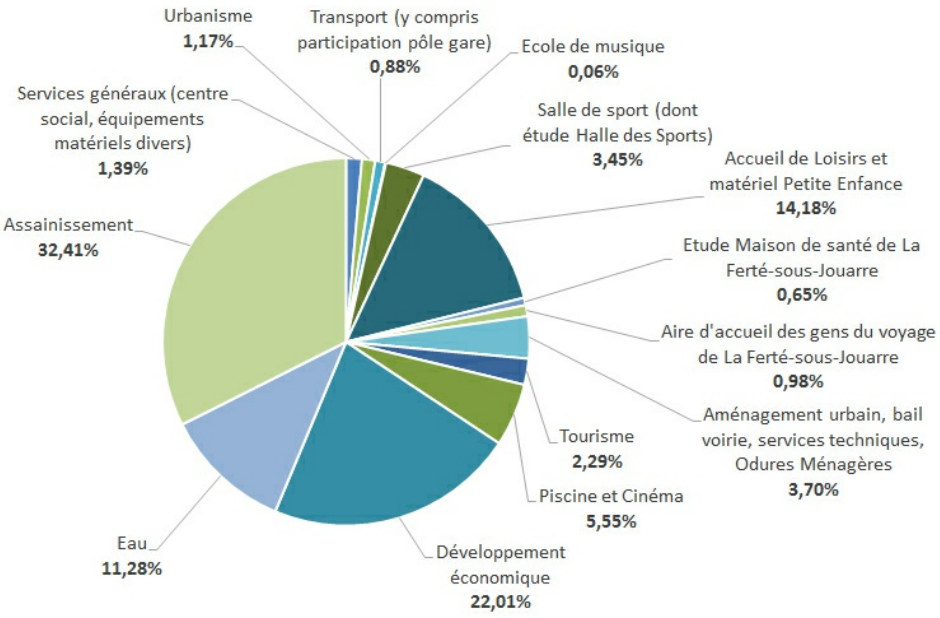
BUDGET 2019

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION INVESTIT PLUS DE 30 MILLIONS POUR LE TERRITOIRE

Le 21 mars 2019, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération réuni à La Ferté-sous-Jouarre a voté à l'unanimité le budget 2019. Il prévoit 30 millions d'euros d'investissement, sans hausse d'impôts.
(Ci-dessous le graphique de la répartition du budget 2019)



Le Président, **Ugo PEZZETTA**, a profité de ce vote du budget pour faire un bilan de la première année de la communauté d'agglomération, née le 1er janvier 2018 de la fusion du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois. Les effets positifs de cette fusion sur les finances de l'intercommunalité se font d'ailleurs encore sentir cette année, avec des dotations de l'Etat plus importantes. Elle a également permis de réaliser des économies grâce à la mutualisation du personnel, à hauteur de 200 000 €. Ce schéma de mutualisation s'inscrit dans une volonté plus large de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour privilégier l'investissement sans avoir à recourir à une augmentation des impôts ou à des emprunts importants. La dette de la communauté d'agglomération s'élève ainsi à 7.4 millions €, soit

environ 100 € par habitant. A titre de comparaison, la moyenne nationale de la dette des autres intercommunalités s'élève à plus de 350 € par habitant.

Ces nouvelles marges financières permettent à l'agglomération Coulommiers Pays de Brie de mener un important programme d'investissement, à hauteur de 30.7 millions d'euros.

La plus grande part (32%) est dédiée à l'assainissement, avec notamment les projets de stations d'épuration de Guérard, Dammartin-sur-Tigeaux ou encore Pierre-Levée.Le développement économique reste une priorité pour créer des emplois. 22% du budget total y seront investis avec notamment l'aménagement d'un télécentre à la Ferté-sous-Jouarre, d'un hôtel d'entreprises à Sept-Sorts ou encore du parc d'activités économiques de Voisins-Mouroux.
14% seront consacrés à l'Enfance avec la construction d'un accueil de loisirs à Coulommiers et le lancement d'études de maîtrise d'œuvre pour des accueils à Mouroux et Pommeuse. En 2019, la communauté d'agglomération lancera également une étude pour étendre ses services d'accueil pour les enfants de 0 à 11 ans.

La communauté d'agglomération continuera d'investir pour renforcer l'attractivité touristique du territoire. La récente sélection de son projet de Maison des Fromages à Coulommiers par le Comité Régional du Tourisme, pour faire partie des sites fondateurs du parcours de la gastronomie en Ile-de-France, valide ainsi la stratégie mise en œuvre par son office de tourisme. Intégrer ce parcours sera une formidable vitrine pour l'ensemble des acteurs locaux de la gastronomie et du tourisme.

Coulommiers Pays de Brie poursuit également les projets engagés pour **améliorer les mobilités** (Transport à la Demande, aires multimodales, aménagement de pôle gares), lutter contre **la désertification médicale** (projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre), **agir en matière de sécurité** (projet de nouvelle caserne de gendarmerie à la Ferté-Sous-Jouarre et étude pour la création d'un Centre de Supervision Intercommunale) et **préserver la proximité des services publics** (projet de Maisons de Services au Public).

Les nouvelles marges financières offertes par la création de l'agglomération permettent enfin d'anticiper les évolutions à venir de ses compétences :

- En matière d'Enfance pour étendre les services à l'ensemble de la communauté d'agglomération
- En matière d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement, compétences obligatoires sur l'ensemble de l'agglomération à partir de 2020
- GEMAPI pour la prévention des inondations

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter

Copyright 2026 Communauté d’agglomération Coulommiers Pays de Brie